

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION D'ESPECES AUX ANNEXES DE LA CONVENTION
SUR LA CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE
SAUVAGE**

A. PROPOSITION: Inscription de l'ensemble de la population de *Sterna bernsteini* à l'Annexe I.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION: Gouvernement des Philippines.

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

1. Taxon

- 1.1 Classe: Aves
- 1.2 Ordre Charadriiformes
- 1.3 Famille: Laridae
- 1.4 Espèce: *Sterna bernsteini*
- 1.5 Nom vernaculaire: Sterne d'Orient

2. Données biologiques

2.1 Distribution

Seule zone de reproduction connue : au large de la Chine orientale. Hors de la saison de reproduction aux Philippines, en Indonésie, Malaisie et Thaïlande.

2.2 Population

En été 2000, six adultes et six jeunes oiseaux ont été retrouvés dans une colonie d'autres espèces de sternes. Pas d'autres informations sûres, mais la population est supposée être toute petite.

2.3 Habitat

Semble être exclusivement côtier et pélagique en ce qui concerne la répartition. Ilots au large et bas fonds vaseux.

2.4 Migrations

L'ensemble de la population est supposée être migratrice, et l'oiseau est susceptible d'être présent dans tout habitat approprié le long des côtes chinoises et de l'Asie du sud-est. Certains sites connus en Chine et en Thaïlande sont officiellement protégés.

3. Menaces

3.1 Persécutions directes

Interférence et perturbations dans les colonies de reproduction. Perte des bas fond.

3.2 Destruction de l'habitat

La perte des bas fonds à des fins de mise en valeur et d'aménagement affecte cette espèce ainsi que de nombreuses autres.

3.3 Menaces indirectes

Pas connues.

3.4 Menaces touchant particulièrement les migrations

Voir 3.1 à 3.3, situation aggravée par un manque d'informations.

3.5 Exploitation nationale et internationale

Aucune (bien que l'exploitation d'autres oiseaux de mer à des fins d'alimentation pourrait malheureusement donner le coup de grâce à cette espèce).

4. Situation et besoins de protection

4.1 Protection nationale

Protégée dans plusieurs de ses Etats de l'aire de répartition, mais pas dans l'ensemble de ces derniers. Plusieurs sites de reproduction actuels ou potentiels sont protégés, tout comme un site d'hivernage historique.

4.2 Protection internationale

L'espèce est enregistrée comme 'critique'. Elle ne figure à aucune annexe d'une convention.

4.3 Besoins supplémentaires en matière de protection

Protection juridique intégrale dans l'ensemble des Etats de l'aire de répartition. Protection renforcée de plusieurs sites. Surveillance. Mesures de conservation immédiates pour tout site identifié.

5. Etats de l'aire de répartition

Chine, Indonésie, Malaisie, les Philippines (Partie à la CMS) et Thaïlande.

6. Commentaires des Etats de l'aire de répartition

7. Remarques additionnelles

8. References

BirdLife International (2000) *Threatened Birds of the World*. Barcelona and Cambridge, UK: Lynx Edicions and BirdLife International.